

COMMISSION SANTE ET SOLIDARITES

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 AVRIL

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105
support@frv-sense.com

HORAIRE : le mardi 6 avril 2021 de 14h à 16h.

LIEU : Pour rejoindre la visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant et suivre les étapes : <https://amif-events.webex.com/amif-events-fr/j.php?MTID=mb973f9d68b7e231b4fdf183e38aec16e>

Numéro de la réunion : 181 996 5322
Mot de passe : tdRy3vJRe44

Rejoindre par téléphone

01-70-91-86-46

Code d'accès : 181 996 5322

ELUS REFERENTS :

GARNIER Véronique, Adjointe au Maire de Croissy-sur-Seine

GIROUD Marc, Maire de Vallangoujard

TORO Ludovic, Maire de Coubron

SUJET :

Les projets d'alimentation durable, inclusifs et résilients en lien avec les collectivités

LES INTERVENANTS :



Sylvestre NIVET, Vice-Président de l'Association nationale des directeurs de la restauration collective (AGORES)
Directeur de la restauration collective de la ville de Poitiers



Valérie PLET, ADEME Ile-de-France
Chargée de mission Alimentation durable et Economie circulaire



Patrice VUIDEL, Expert sur le projet de la Butinerie à Pantin
Intervenant Chercheur Associé au sein du Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS

COMMISSION SANTE ET SOLIDARITES

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 AVRIL

OBJECTIF :

- Partager les difficultés et solutions à mettre en place pour améliorer sa restauration collective et atteindre les objectifs de la loi
- Connaître des projets alimentaires locaux, en lien avec des communes, qui permettent d'améliorer la santé des habitants et de réduire les inégalités sociales.

CONTEXTE :

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, définitivement votée le 2 octobre 2018 à l'Assemblée nationale, a été promulguée le 1^{er} novembre 2018.

Cette loi est issue des **Etats généraux de l'alimentation (EGalim)**, engagement du Président de la République, qui se sont déroulés du 20 juillet au 21 décembre 2017.

Parmi les objectifs des EGalim, figurait notamment la promotion de choix alimentaires favorables pour la santé et respectueux de l'environnement. Plusieurs actions ont ainsi été retenues en ce sens :

- Mettre en œuvre un plan pour la restauration collective en renforçant la place de l'alimentation dans les politiques locales
- Mettre en œuvre une surveillance efficace pour identifier et évaluer les risques liés à l'alimentation
- Prendre en compte l'alimentation comme un déterminant majeur de la santé
- Prévenir le gaspillage alimentaire et favoriser le don

La **restauration collective**, qui fournit aujourd'hui près d'1/7 des repas pris en France, a un rôle majeur à jouer dans la réduction des inégalités, avec notamment une capacité à donner accès à une offre alimentaire de bonne qualité nutritionnelle. Il est notamment prévu que la part des produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) représente 50% de la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022.

L'Ile-de-France est une **grande région agricole** : on dénombre 48% de terres agricoles, 5000 exploitations et environ 12 000 emplois directs. Chaque année, ce sont près de 27 millions de repas qui sont distribués aux lycéens franciliens. Toutefois, une large partie des produits consommés est issue de l'importation. La Région a donc souhaité apporter des solutions nouvelles pour modifier durablement les habitudes et pratiques alimentaires.

Le 4 février 2021, la Région Ile-de-France a adopté le **Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire** qui mobilisera près d'un milliard d'euros d'ici 2030. L'ambition centrale du plan est de relocaliser l'alimentation francilienne au service des consommateurs, de l'environnement, de l'emploi et du territoire.

Le plan comprend 66 mesures concrètes réparties en 5 défis :

- Produire en Ile-de-France
- Distribuer les produits aux Franciliens
- Assurer une alimentation éthique et durable
- Assurer une alimentation solidaire
- Sensibiliser et partager

COMMISSION SANTE ET SOLIDARITES

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 6 AVRIL

PROPOSITION DE DEROULE :

14H00 – 14h10 : Introduction de la séance par les élus référents

14H10 – 14H30 : Intervention de Sylvestre NIVET, Vice-Président de l'association AGORES et Directeur de la Restauration Collective de Poitiers

14H30 – 14h50 : Intervention de Valérie PLET, chargée de mission Alimentation durable et Économie circulaire à l'ADEME IDF

14H50 – 15H10 : Intervention de Patrice VUIDEL, Intervenant Chercheur Associé pour le Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS, expert sur le projet de La Butinerie à Pantin

15hH10 – 15H45 : Temps de questions/réponses et d'échanges

15hH45 – 16H00 : Conclusion de la séance par les élus référents

FONCTIONNEMENT DU WEBINAIRE :

1. Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-events.webex.com/amif-events-fr/j.php?MTID=mb973f9d68b7e231b4fdf183e38aec16e>
2. Si besoin, indiquez le **numéro de la réunion** : 181 996 5322 et le **mot de passe** : tdRy3vJRe44
3. Veuillez télécharger et « autoriser » Cisco à s'exécuter.
4. Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail
5. Cliquer sur « rejoindre la réunion »
6. **Veillez penser à couper votre micro et votre caméra lorsque vous ne prenez pas la parole** afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION :

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.). Si possible, demandez à vos proches de suspendre leurs utilisations et pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...)
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.